## PRESTATION D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (PAJE) - ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE - ALLOCATION D'EDUCATION DE L'ENFANT HANDICAP DE LA CAF

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides pour :

1- Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) qui comprend :

la prime à la naissance (Pn)
la prime à l'adoption (Pa)
l'allocation de base (Ab)
la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) pour toute naissance ou adoption
le complément de libre choix du mode de garde (Cmg)

- 2- L'allocation de rentrée scolaire
- 3- L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- 4- L'allocation journalière de présence parentale
- 5- Les **allocations familiales** pour une famille ayant au moins 2 enfants à charge, 1 enfant dans les Dom, et selon ses ressources

https://www.caf.fr/allocataires/droits-et-prestations/s-informer-sur-les-aides/petite-enfance

Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf): 32 avenue de la Sibelle

75685 - Paris Cedex

https://www.caf.fr/